

REGISTRE D'ACCESSIBILITE



Etablissement : SAINT MAUDE - HALL TECHNOLOGIQUE **ERP catégorie :** 3

Adresse : 2 rue le Coat Saint-Haouen - 56100 Lorient



Contact : 02 97 88 05 50

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ Oui

☒ Non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ Oui

☐ Non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est formé ☒

- Le personnel sera formé ☒



Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé ☒ Oui ☐ Non

- Le personnel connaît le matériel ☒ Oui ☐ Non



Consultation du registre public d'accessibilité :

☒ A L'accueil

☒ Sur le site internet



Services / équipements présents dans l'établissement :

Cheminements extérieurs / Accès au(x) bâtiment(s) -
Entrée du bâtiment - Circulations des couloirs -
Escaliers / Ascenseurs - Sanitaires - Ateliers - Salle de
cours

Synthèse du niveau d'accessibilité par bâtiment :

Fonction					
Cheminements extérieurs / Accès au(x) bâtiment(s)					
Entrée du bâtiment					
Circulations des couloirs					
Escaliers / Ascenseurs					
Sanitaires					
Ateliers					
Salle de cours					

 Non conforme et non praticable
  Non conforme mais praticable
  Conforme
  Données non disponibles

Cheminements extérieurs / Accès au(x) bâtiment(s) -



Cheminement extérieur accessible.

Entrée du bâtiment -



Entrée praticable.
Manœuvre de la porte à optimiser.



Entrée du bâtiment - :

L'effort d'ouverture de porte est supérieur à 50N.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

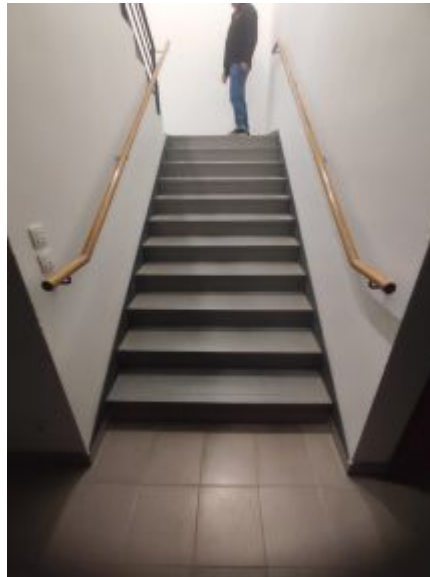
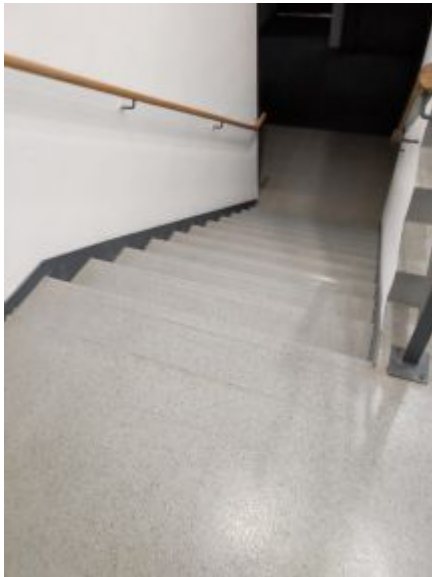


Circulations des couloirs -



Couloirs accessibles.

Escaliers / Ascenseurs -

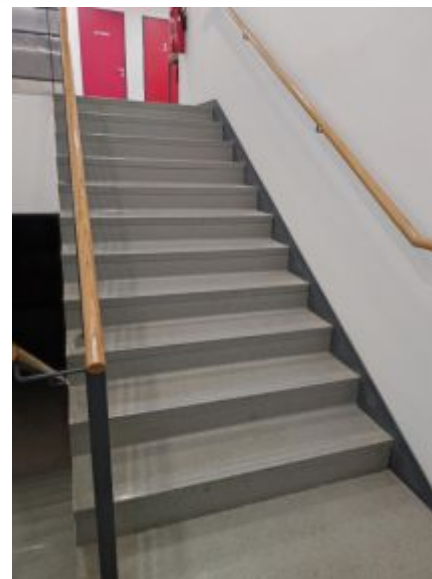


Escaliers insuffisamment sécurisés.
Ascenseur accessible.



Escaliers / Ascenseurs - :

Absence d'un élément permettant l'éveil à la vigilance des personnes mal et non-voyante.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



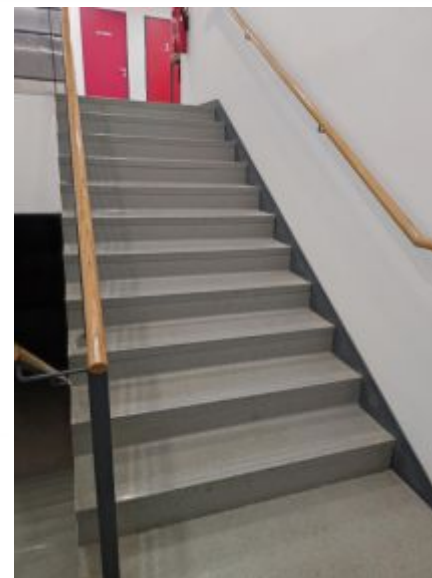
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de contraste sur la première et la dernière contre marche.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



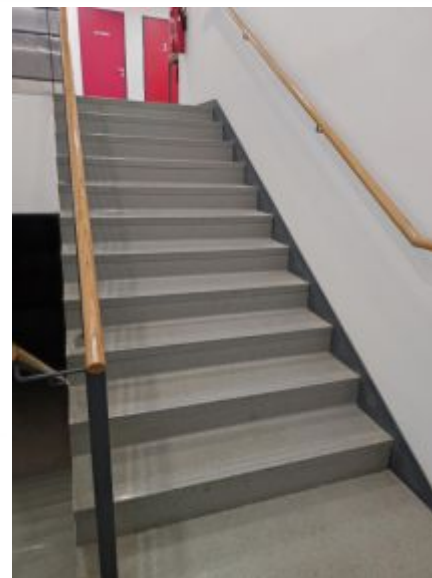
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Les nez de marches ne sont pas contrastés.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Sanitaires -



Sanitaires praticables.
Certains équipements sont à optimiser.



Sanitaires - :

Absence de pictogrammes indiquant la possibilité d'usage par des personnes des deux sexe, handicapés ou non.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

☒



Sanitaires - :

La robinetterie est située à moins de 40cm d'un angle rentrant de paroi.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation

☒

Ateliers -



Atelier praticable.
Absence de mobilier adapté.





Ateliers - :

La hauteur de l'élément de mobilier est supérieur à 0,80m.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Salle de cours -



Salles globalement praticables mais certaines ne disposent pas de mobilier adapté.



Salle de cours - :

La hauteur des paillasse est supérieure à 0,80m.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



ANNEXES

1. Attestation d'achèvement de l'Ad'Ap
2. Liste des agents formés à l'accueil des personnes en situation de handicap
3. Guide "Bien accueillir les personnes en situation de handicap"

Agence : BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
Espace Tertiaire Porte Océane 2
56400 AURAY

UNIVERSITE BRETAGNE SUD
RUE ANDRE LWOFF
CAMPUS TOHANNIC
A l'attention de Christophe GOMES

AURAY, le 18/06/21

Affaire : AD'AP PATRIMOINE UBS
Auteur : Nicolas FEVRIER
Tél : 06 72 10 75 37
mail : nicolas.fevrier@bureauveritas.com

Objet : ATTESTATION D'ACHEVEMENT D'AD'AP

Par contrat du 25/02/2019, a été confié à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION l'établissement d'une attestation d'achèvement d'un Agenda d'Accessibilité Programmée concernant l'ERP suivant :

SCIENCES 1

Situé : 2 RUE LE COAT SAINT HAOUEN 56100 LORIENT

Etablissement ayant fait l'objet d'un Ad'AP déposé le 26/11/2015 et approuvé par le préfet de département le 25/02/2016

N° de l'Ad'AP : 150339

Un rapport de diagnostic a été émis le 17/07/2015 par la société BUREAU VERITAS

Cet établissement n'a pas fait l'objet de demande de dérogations à notre connaissance

Les travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP mentionnée ci-dessus sont :

- Revêtements et mains courantes escaliers extérieurs
- Mise en place de tables mobiles
- Revêtements et mains courantes escaliers intérieurs
- Protection des espaces sous escalier
- Mise en accessibilité des ascenseurs
- Mise en accessibilité des toilettes
- Mise en place de BIM dans les amphithéâtres

Le 17/06/2021 , nous avons constaté sur site que

les travaux et aménagements pertinents prévus par le diagnostic, dans l'Ad'AP et/ou l'autorisation de travaux ont bien été réalisés.

Remarques particulières :

- les distributeurs ne font pas partie de l'AD AP (prestataire extérieur)
- il reste les contremarches à contraster pour les escaliers de l'atrium

Cette attestation porte uniquement sur les travaux ou aménagements prévus par l'Ad'AP désigné ci-dessus et ne remplace pas l'éventuelle attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap portant sur les opérations soumises à permis de construire.

Nicolas FEVRIER



Liste des agents ayant suivi la formation "Accueil de personnes en situation de handicap"

Je soussignée, Axelle GUITTON, responsable de la formation des personnels de l'UBS, atteste que les agents listés ci-après ont suivi la formation "Accueil de personnes en situation de handicap" :

Nom	Prénom	Localisation	Date de formation
BARDOUIL	SOPHIE	SSI LORIENT	13/02/2024
BARRET	EMMANUEL	CR LORIENT	11/12/2024
BELLEC	JULIE	CR LORIENT	06/12/2024
BEVAN	ENORA	IUT LORIENT	07/03/2025
COADOU	MAELA	IUT VANNES	01/03/2024
CONSEIL	CLAIRE	IUT PONTIVY	13/02/2024
CRISTIEN	CAROLINE	PAQUEBOT	07/03/2025
DENIS	JORDAN	IUT PONTIVY	13/02/2024
DERRIAN	EMILIE	IUT LORIENT	13/02/2024
GESNOUIN	LAURENCE	PAQUEBOT	01/03/2024
GIRAUDON	PHILIPPE	SSI LORIENT	01/03/2024
GUEGADEN	ERWAN	SSI VANNES	13/02/2024
GUHENEUF	SYLVIE	IUT LORIENT	26/06/2025
GUILLO	ANNAIG	SSI LORIENT	11/12/2024
JAFFRO	NOLWEN	ENSIBS LORIENT	01/03/2024
LANDRE	BENJAMIN	SSI LORIENT	04/04/2025
LE CROM	SARAH	IUT LORIENT	01/03/2024
LE DESSERT	KAREN	IUT LORIENT	13/02/2024
LE GOFF	AZIZA	IUT LORIENT	13/02/2024
LE GOUSSE	JEROME	PAQUEBOT	09/12/2025
LE MENELEC	MURIELLE	IUT VANNES	11/12/2024
LE MOUILLLOUR	CHRISTIANE	IUT LORIENT	13/02/2024
LE PALLUD	ANITA	IUT LORIENT	06/12/2024
LE QUILLIEC	CLAUDINE	DSP/ IAE	03/02/2025
LEVREL	LAURENT	ENSIBS LORIENT	01/03/2024
MARZIN	GWENDOLINE	IUT LORIENT	06/12/2024
MONFORT	PAULINE	SSI LORIENT	01/03/2024
SARIEGO	ANGELIQUE	SSI LORIENT	13/02/2024
TAMBY	MARIE-SUZANNE	BU VANNES	01/03/2024

Lorient, le 3 mars 2026,

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.